

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D210930-06

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 septembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2021

Présents : Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Hélène BOULAS (procuration à Vincent CAUSSE), Laetitia CHALLANCIN (procuration à Olivier ROCHAS), Carole De JOUX (procuration à Alain TERRAIL), Amélie RAVEL (procuration à Régis MARCEL)

Secrétaire de séance : Marie-Jo JEAN, assistée de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Culture – Reconstitution de la convention avec le Département pour le prêt de ressources numériques

Vu la délibération D170706-03 du 6 juillet 2017

Vu le plan de lecture publique 2021-2026 adopté par le Département

Considérant que le Département met à disposition des médiathèques un bouquet de ressources numériques (livres, vidéos, presse, musique, formation). Cette offre permet de proposer aux usagers d'accéder de chez eux, 24h sur 24, à de la presse en ligne, des livres numériques, des vidéos, de la musique, une plate-forme d'autoformation.

Considérant qu'elle est soumise à une participation de 0, 40 euros par habitant et par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention liant la commune et le Département en vue de cette mise à disposition et tous actes afférents.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	19
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 1^{er} octobre 2021

Le maire, Olivier ROCHAS